

## **RÈGLEMENT DU 44<sup>e</sup> CROSS DE L'AC DIGNE - 2024**

**Art. 1 – Organisation :** L'Athlétic Club Digne-les-Bains organise le dimanche 1er décembre 2024 son 44<sup>ème</sup> Cross. L'événement se déroule au Stade Christophe Ménard.

### **Art. 2 – Autorisation de participation :**

L'âge minimum pour participer au cross est de 7 ans.

Pour les LICENCIÉS FFA ou UFOLEP : ne seront autorisés à participer que les personnes à jour de leur cotisation FFA ou UFOLEP 2024-2025. Pour les licences FFA seules les licences Athlétisme Découverte, Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou «Pass' J'aime Courir» sont acceptées.

Pour les NON LICENCIÉS MAJEURS : [nouveauté réglementaire FFA pour toutes les compétitions running] obligation de valider le Parcours de Prévention Santé en ligne (une fois validé, il est valable 3 mois). Il est à télécharger et/ou à imprimer et à présenter (papier ou numérique) à l'accueil lors du retrait des dossards. ([Circulaire N° 3 du 16 janvier 2024](#); Loi Sport du 2/03/2022) [[+ d'infos](#)] [[tuto PPS par l'ACD](#)]).

Pour les NON LICENCIÉS MINEURS : présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive de la course à pieds en compétition, de moins d'un an.

[Plus d'info sur le [site du Ministère des sports](#)] <https://www.sports.gouv.fr/le-certificat-medical-pour-le-sport-676>

### **Art. 3 – Tarif :**

La course est **GRATUITE** pour tous.

Une **participation libre** sera mise en place afin de récolter une cagnotte qui sera reversée au profit du **Téléthon**.

### **Art. 4 – Modalités d'inscription :**

**Date limite des pré-inscriptions = mercredi 27 novembre 2024 minuit.**

Le bulletin d'inscription est annexé à ce règlement.

#### **Individuelle**

- en ligne via le formulaire google form : [bulletin inscription 44<sup>ème</sup> Cross](#)
- par courriel à [competitions.acdigne@gmail.com](mailto:competitions.acdigne@gmail.com)
- par voie postale à l'adresse Athlétic Club Digne-les-Bains / 6 avenue Maréchal Juin / 04000 Digne-les-Bains

#### **Club FFA, inscriptions groupées**

- par courriel à [competitons.acdigne@gmail.com](mailto:competitons.acdigne@gmail.com)

Inscriptions individuelles sur place tolérées en fonction des places disponibles le jour de la course, jusqu'à 1h avant le départ de la course du coureur concerné.

### **Art. 5 – Horaires, retards, parcours, déroulement de la course :**

Les **heures de départ** sont consultables sur le site web du club (page dédiée : <https://acdigne.org/2024/10/20/44eme-cross-de-digne/>) ainsi que sur place le jour de la course.

Tout athlète ayant **raté son départ** ne sera pas autorisé à prendre le départ au-delà de 3 min de retard.

Les **distances** des parcours peuvent être amenées à être très légèrement modifiées le jour de la compétition, en fonction des contraintes extérieures (terrain, obstacle imprévu, etc.) lors du balisage.

Le dossard doit être fixé à l'avant du maillot de manière à être visible et lisible par les juges (épingles non fournies par l'organisation).

### **Art. 6 – Abandons et disqualifications**

Chaque athlète abandonnant avant la fin de son parcours devra **se signaler à l'organisation** (lui-même ou un athlète de son club ou un accompagnant).

Toute comportement inadapté, illégal, ou toute action de triche, sera sanctionnée par une disqualification de l'athlète.

### **Art. 7 – Résultats et récompenses :**

Un classement général, par catégories sera établi.

Appel sur le podium et remise des prix à l'issue de chaque course, pour les premiers (femme et homme) au scratch et les 3 premier(e)s femmes/hommes de chaque catégorie. Les lauréats absents lors de la remise des prix ne pourront prétendre ultérieurement leur récompense.

Les résultats seront affichés sur place, puis publiés en ligne sur le site de la fédération française d'athlétisme dans les 48h suivant la course.

**Art. 8 – CNIL & droit à l'image :** Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux données personnelles vous concernant. Les participants opposés à l'utilisation sur tous supports de leurs images fixes ou audiovisuelles par la presse, par l'organisation ou ses partenaires, sont priés de le signaler par écrit lors de leur inscription.

## **Art. 9 – Réclamation**

Toute réclamation quant aux résultats ou sanctions devra être faite auprès du juge arbitre dans les 30 minutes qui suivent l'affichage des résultats ou la notification de la sanction.

## **Art. 10 – Sécurité et services**

Un poste de secours sera positionné sur site.

Des toilettes ainsi que des vestiaires seront accessibles.

Une buvette proposera à la vente des aliments et des boissons.

Un ravitaillement (liquide et solide), réservé aux coureurs, leur sera proposé en fin de course.

En cas d'intempéries ou autre événement risquant de mettre en danger les coureurs, l'organisation se réserve le droit d'annuler la course.

## **Art. 11 - Eco-responsabilité**

Chacun est responsable de ses déchets. Des poubelles de tri seront mises à disposition sur site : il convient de les utiliser correctement.

## **Art. 12 – Autre**

L'organisation se réserve la possibilité de régler sur place tout point particulier non prévu par le présent règlement.

J'atteste avoir pris connaissance du présent règlement et valide ma demande d'inscription

Signature :

Pour les mineurs, Nom et prénom, signature du représentant légal :

## BULLETIN D'INSCRIPTION

44<sup>ème</sup> Cross AC Digne

Dimanche 1er décembre 2024

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Mail : .....

Date de naissance : ...../...../..... Sexe : F  M

Catégorie : .....

Licence FFA n° : .....

Licence UFOLEP n° : .....

Club ou équipe : .....

Inscription à la course : (entourez ou surlignez votre souhait)

11h00 - Course 1 (Benjamin / Benjamine / Minime Fille)

11h30 - Course 2 (Minime Masculin / Cadette / Junior Fille / Cross court Femme)

12h00 - Course 3 Kid Cross (Eveil athlétique 7 à 11 ans)

12h15 - Course 4 Kid Cross ( Poussin Poussine 10 à 11 ans)

12h30 - Course 5 Cross long Femme ( Espoir / Séniors / Master femme)

13h15 - Course 6 (Cadet masculin / Junior masculin / Cross court Masculin)

13h15 - Course 6 bis Cross long Masculin (Espoir / Séniors / Master masculin)

Personne à prévenir en cas d'accident : (NOM + Prénom + Téléphone + qualité)

- .....
- + Document(s) à fournir :
  - Attestation de validation du PPS pour les **adultes non licenciés**
  - Certificat médical pour les **mineurs non licenciés**
  - Autorisation parentale de participation pour les **mineurs** si le règlement n'est pas validé par le représentant légal.